



## ENGAGEMENT D'EQUIPE

Ce courrier d'engagement ainsi que les droits d'engagement\* sont à envoyer au directeur de la coupe de France.

Aucune demande ne sera acceptée après la date limite, indiquée par le directeur pour l'année sportive en cours.

1. *Le nom du club (ou entente)*

-----

2. *Le nom et l'adresse du responsable*

-----

3. *Une adresse électronique*

-----

4. *Numéro de téléphone*

-----

5. *Noms des joueurs (si entente)*

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

Le numéro de compte bancaire ou postal du club (joindre le RIB)

-----

\* Le virement des droits d'engagement peut être effectué sur le compte de la FFJD